

Armand Mattelart<sup>1</sup>

## ***GENÈSE DE LA NOTION DE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION***

L'ascension fulgurante du vocable « société de l'information » dans les représentations collectives, à partir des années 90 et à l'abri du réseau des réseaux, ne doit pas faire oublier la longue période de la gestation de la notion. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en effet, des agents aux origines diverses et aux intérêts différenciés ont contribué à la construire. Et si, aujourd'hui, il règne toujours autour de sa signification nombre d'ambiguïtés, cela tient notamment à la multiplicité de ses sources d'interprétation.

### **Un enjeu de la guerre froide**

« *Eviter que l'humanité ne replonge dans le monde de Bergen-Belsen et de Hiroshima* » : c'est l'espoir que, au sortir de la guerre, nourrit le fondateur de la cybernétique Norbert Wiener lorsqu'il voit dans les machines intelligentes la promesse d'une société démocratique transparente et décentralisée. Il n'est pas, pour autant, dupe quant à son avènement proche. Logiques de l'exclusion sociale, poids du « cinquième pouvoir » - le marché -, et instrumentalisation de la science par les stratèges militaires sont quelques-uns des écueils dont il dresse l'inventaire et qui favorisent l'entropie.

L'impératif de la guerre froide frustre le projet humaniste de reconversion civile des grands calculateurs électroniques. Le *National Security Act* (1947) institutionnalise la synergie entre la recherche universitaire et les besoins de la sécurité nationale. Chapeautés par le *Strategic Air Command* (SAC), les grands systèmes d'interconnection en

---

<sup>1</sup> Armand Mattelart est Professeur à l'Université Paris VIII. Il est l'auteur notamment de *Histoire de l'utopie planétaire*, Paris, La Découverte/poches, 2000 ; *Histoire de la société de l'information*, Paris, La Découverte (Coll. « Repères »), 2003, 2<sup>ème</sup> éd.).

temps réel entre ordinateurs inaugurent le système de défense aérienne des Etats-Unis, hantés par le spectre de la guerre nucléaire. L'objectif qui aiguillonne la quête des usages militaires de l'intelligence artificielle est la « gestion automatique du champ de bataille ». Les nécessités de la coordination entre les équipes contractantes du complexe militaro-industriel déboucheront en 1958, l'année après le lancement du Spoutnik par l'Union soviétique, sur la création au sein du Pentagone du *Defense Advanced Research Projects Agency* (DARPA). Dix ans plus tard, cet organisme étreindra l'Arpanet, ancêtre d'Internet. L'élaboration de scénarios sur la modélisation technologique est l'affaire de la « recherche opérationnelle » et de ses *think tanks*.

Dans les années 50-60, toujours sur la toile de fond que constitue l'affrontement Est/Ouest, s'ébauchent, au sein de l'establishment sociologique des Etats-Unis, les prémisses théoriques sur la « société post-industrielle ». Se met en place un discours d'accompagnement sur la société future, orientée par le primat de la science et de la technique, fondamentalement informationnelle : le discours des « fins ». Fin de l'idéologie, fin du politique, fin des classes et de leurs affrontements, fin de l'intellectualité contestataire - et donc de l'engagement -, au profit de la légitimation de la figure de l'intellectuel positif. La thèse des fins fait alors jeu avec celle de la « société managériale ». A travers la prise en mains de la société par les *organisation men*, on assisterait à la convergence des deux grands systèmes politiques antagonistes vers le régime de la technocratie. La philosophie managériale scellerait le sort du politique.

Au-delà du rideau de fer, le débat autour de la « société post-industrielle » inquiète les comités centraux des partis uniques. En montant en épingle le rôle central dévolu aux ingénieurs et techniciens et en insistant sur le nouveau clivage entre attitudes « progressistes » et « conservatrices » face à ce changement structurel porté par le progrès technique, il écorne le dogme de la centralité politique de la classe ouvrière.

Aux Etats-Unis, les scénarios des futurs possibles foisonnent ainsi que les néologismes pour désigner la « nouvelle société » conforme à la « révolution des communications » (slogan qui fait florès dans les années 70). C'est une ère bénie pour les *professional prognosticators*. Les scénarios sont censés susciter auprès du grand public le désir du nouvel âge et amortir le « choc du futur ». Et effectivement, c'est à travers des best-sellers comme *Future Shock* (1970) et *The Third Wave* (1979) d'Alvin Toffler que la grande masse des lecteurs se socialisera au nouvel univers technique. Fin des vieilles idéologies rigides et des étiquettes gauche/droite issues de l'industrialisme, caducité de l'opposition riches/pauvres au profit du face à face entre les « modernes » et les « archaïques » dans une société où les médias se démassifient et où l'Etat-nation devient un « dangereux anachronisme », tels sont les messages ressassés. Les projets de villes câblées (*wired city*) donnent chair au projet communitarien de la

« démocratie interactive » ou « participative » et servent de laboratoire précurseur au discours des techno-libertaires du cyberspace.

Dès la fin des années 60, la clé de lecture géopolitique des spéculations sur le nouveau type de société qu'annonce la technologie informationnelle se trouve exposée noir sur blanc dans les analyses de Zbigniew Brzezinski. Ce spécialiste des problèmes du communisme et futur conseiller à la sécurité nationale du président James Carter capitalise le discours des fins en s'interrogeant sur l'évolution de l'affrontement Est/ Ouest sous l'effet de la « révolution technétronique », fruit de la convergence de l'ordinateur, des télécommunications et de la télévision. Sa thèse : la planète est en train de devenir une « société globale » ; mais, jusqu'à présent, le seul pays qui, par son pouvoir d'irradiation, mérite le nom de société globale est constitué par les Etats-Unis. Le président Kennedy a été le « premier président global » de l'histoire parce qu'il considérait les problèmes du monde comme des problèmes intérieurs. Grâce à la maturité de ses réseaux d'information et de communication, la société américaine est devenue le phare qui montre la voie aux autres nations. Ses industries culturelles et ses modes sont devenues naturellement universelles. Elles proposent des modèles de vie, de comportement et d'organisation à imiter. La société globale sera donc l'extrapolation de l'archétype né et achevé outre-Atlantique. La révolution technétronique rend non avenue la révolution politique. La « diplomatie des réseaux » va remplacer « la diplomatie de la canonnière ». CQFD : de même que l'âge de l'idéologie s'estompe, le temps est révolu où l'on pouvait parler d'« impérialisme culturel américain ». C'est pourtant cette notion qui, la décennie suivante, mobilisera, à l'UNESCO, le plaidoyer des pays non-alignés en faveur d'un *nouvel ordre mondial de l'information et de la communication* (NOMIC).

De leur côté, les théoriciens du management font valoir, dès la fin des années 60, l'irrationalité de l'Etat-nation dans un monde façonné par des technologies à vocation transnationale et s'en remettent aux entreprises globales pour construire la « société de la connaissance ».

### **Des politiques nationales de sortie de crise**

La surabondance de discours d'expertise et d'accompagnement prophétiques autour de la société de l'information qu'on observe outre-Atlantique contraste avec la lenteur de la mise en place d'une stratégie industrielle pour en aménager la venue. La primeur dans ce domaine revient, en effet, au gouvernement de Tokyo. Dès 1971, le MITI, super-ministère du Commerce international et de l'Industrie, se fixe la réalisation de la société de la *Computopolis* pour l'an 2000.

Dans les autres grands pays industriels, la crise révélée par le premier choc pétrolier projette les technologies de l'information au coeur de la

réflexion étatique sur les stratégies pour en sortir. Le rapport sur *l'Informatisation de la société* (1978), rédigé à la demande du président Valéry Giscard d'Estaing par Simon Nora et Alain Minc, constitue un texte emblématique à ce sujet. La « télématique », terme lancé à l'occasion pour signifier la convergence technologique, est érigée en thérapie de la crise politique et économique qui affecte la société française. Une crise caractérisée comme une « crise de civilisation ». Les rapporteurs s'inquiètent notamment de l'hégémonie des banques de données américaines : « *Laisser à d'autres, c'est-à-dire à ces dernières, le soin d'organiser cette 'mémoire collective' en se contentant d'y puiser, équivaut à accepter une aliénation culturelle. La mise en place de banques de données constitue donc un impératif de souveraineté.* » Afin d'éviter que le pays ne soit privé de la « *capacité de maîtriser son destin* », ils proposent une stratégie industrielle volontariste d'indépendance nationale dans ce domaine. Pour ressouder la volonté générale, recommandation est faite d' « *utiliser l'informatisation massive de la société pour créer ce nouveau 'réseau' où chaque communauté homogène pourra communiquer avec ses semblables et avec le centre* ». La télématique a pour mission de recréer une « *agora informationnelle élargie aux dimensions de la nation moderne.* » Traduit en plusieurs langues, et notamment en anglais par les presses du *Massachusetts Institute of Technology* avec une préface du sociologue Daniel Bell, théoricien de la « société post-industrielle », le rapport Nora-Minc deviendra une référence de premier plan pour les responsables américains du futur projet d'autoroutes de l'information, à l'instar de l'expérimentation du Minitel, premier test relativement massif de l'interaction technique.

Dans la seconde moitié des années 70, les notions d'âge et de société de l'information prennent langue à l'OCDE et à la Communauté européenne qui formulent des programmes d'action et de recherche. L'OCDE requiert l'expertise des spécialistes américains, en demandant par exemple à Marc Uri Porat, auteur d'une volumineuse étude sur l'économie de l'information (1977) aux Etats-Unis, de lui confectionner une grille d'analyse en vue de classer ses pays membres sur l'échelle qui mène à ladite société de l'information.

### **Déréglementation et « société globale de l'information »**

Les processus de déréglementation et de privatisation déstabilisent les bases des politiques publiques nationales. 1984-1985 sont des années-pivot. Le président républicain Ronald Reagan parachève la déréglementation des télécommunications (le démantèlement du quasi-monopole public de la firme ATT) entamé par son prédécesseur démocrate James Carter. L'onde de choc du processus de déréglementation des télécommunications outre-Atlantique se propage au reste du monde, à commencer par l'Angleterre de Margaret Thatcher.

La chute du Mur de Berlin relance, trois décennies après les analyses prémonitoires de Zbigniew Brzezinski, le mot d'ordre de la « diplomatie des réseaux ». Comme le résumait en 1996 le politologue Joseph S. Nye et l'amiral William A. Owens : « *Le seul pays qui soit à même de mener à bien la révolution de l'information, ce sont les Etats-Unis (...) Force multiplicatrice de la diplomatie américaine, l'axe des technologies de l'information fonde le soft power - la séduction de la démocratie américaine et des marchés libres.* » Conclusion : seules les communications modernes, le *web* au premier chef, peuvent « *encourager l'élargissement d'une communauté pacifique de démocraties, meilleure garantie d'un monde sûr, libre et prospère.* ». Le paradigme informationnel se trouve promu en tant que grille de lecture dominante du réordonnement de la planète.

L'« âge de l'information » va désormais se conjuguer à l'« âge global ». En 1991, l'économiste Robert Reich, futur ministre du Travail de la première Administration Clinton, développe les fondements politiques et économiques de ce qui deviendra le projet de *National Information Infrastructure* ou autoroutes nationales de l'information. Dans une économie globalisée, argue-t-il, l'Amérique est la mieux placée pour gagner le pari de l'ingénierie de l'information et des « services de manipulation de symboles ». En 1993, le projet d'infouroutes nationales est annoncé. En mars 1994, il se transforme en tremplin d'une stratégie mondiale de construction d'une *Global Information Infrastructure*, synonyme d'un « nouvel âge athénien de la démocratie », selon l'annonce qu'en fait le vice-président des Etats-Unis d'alors, Albert Gore, lors d'une assemblée plénière de l'*Union Internationale des Télécommunications* (UIT) qui se tient à Buenos Aires autour du thème « Développement et Télécommunications ». C'est au cours de cette même année que la notion de *new economy* pointe dans les discours officiels.

L'Union européenne n'est pas en reste. Le rapport du Commissaire Bangemann sur la « société globale de l'information », publié en mai, se veut une adaptation à la dynamique libre-échangiste en provenance des Etats-Unis. Le rapport insinue que la convergence numérique oblige à fusionner les régimes réglementaires applicables à l'audiovisuel et ceux des télécommunications, à soumettre les deux à une norme simplifiée dictée par les « forces du marché ». L'idée est de mettre sur le même pied une communication téléphonique et un produit culturel, l'enjeu étant la disparition du traitement particulier réservé au dernier (exemple: la clause de l'« exception culturelle » ou « diversité culturelle », arrachée au GATT fin 1993). Mais cette vision outrancière de la dérégulation est loin de faire l'unanimité parmi les membres de l'Union.

A la fin février 1995, le G7 entérine à Bruxelles le concept de *global society of information*. À cette réunion historique participe une cinquantaine

de responsables des grandes firmes électroniques et aérospatiales d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon. En revanche, aucun des représentants de la société civile organisée n'y a été invité. Dans sa conférence inaugurale, Gore parle de « *nouvel ordre mondial de l'information* ».

Le processus de déréglementation culmine en 1998, lorsque l'OMC décide d'ouvrir à la concurrence les services publics nationaux de télécommunications, précipitant les mégafusions entre les gestionnaires de réseaux et les industries du contenu.

En juillet 2000, le G8, réuni à Okinawa en présence des responsables des grandes firmes de l'informatique, rend publique une « *Charte de la société globale de l'information* ». Prenant acte de l'existence d'une « fracture numérique », il met en place le groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies de l'information (GEANT en français, *Dotforce* en anglais). Lors du sommet du G7 à Bruxelles, en 1995, le thème de la « fracture numérique » (*digital divide*) n'avait même pas été effleuré. Ce n'est qu'en 2001 que l'OCDE en donnera une définition afin de mesurer les « *disparités d'accès et d'usages entre individus, foyers, entreprises et aires géographiques* ». Dès juin 1982, au sommet du groupe des pays les plus industrialisés de Versailles, alors qu'il n'était pas encore question d'Internet, le président François Mitterrand avait pourtant, dans un rapport intitulé *Technologie, emploi et croissance*, longuement pointé le risque de ségrégation que pouvait entraîner l'avancée des nouvelles technologies. Pour contrer ce risque d'« *un monde d'îlots de prospérité dans un océan de misère* », il avait proposé une charte mondiale de la communication. Elle resta lettre morte.

Le messianisme est inhérent à l'histoire des imaginaires de la communication. La fin du millénaire ne déroge pas à la règle. Avec la dérégulation des réseaux financiers et informationnels, la bulle discursive sur les paradis réticulaires se conjugue avec la bulle spéculative. La première en porte-à-faux avec les réalités du techno-apartheid, la seconde, avec l'économie réelle. L'explosion des deux bulles remettra les pendules à l'heure.

### **La société civile organisée : un nouvel interlocuteur**

Entre le G7 de Bruxelles et le G8 d'Okinawa, il y a eu l'irruption du mouvement social mondial à l'occasion de la conférence de l'OMC à Seattle fin 1999. Dans la foulée, la société civile organisée a commencé à faire entendre sa voix dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. L'organisation de la première phase du « Sommet mondial sur la société de l'information » qui s'est déroulée en décembre 2003 à Genève au siège de l'UIT a valeur de test. La confrontation entre les gouvernements, les agences des Nations unies, le secteur privé et la société

civile, tous deux invités dans le cadre des conférences préparatoires à ce sommet, a quelque peu bousculé la crédibilité des discours enchantés sur la société de l'information.

Les thèmes et priorités d'action défendus par chacune des parties en présence constituent une leçon de choses. Les porte-parole du secteur privé mettent l'accent sur la flexibilité et l'esprit compétitif de l'entreprise et insistent sur la nécessité de réduire la mission de la politique publique à créer l'environnement le plus favorable aux investissements grâce à des incitations fiscales et la levée des barrières réglementaires. Cet économisme fait bon ménage avec la vision pragmatique de la communication inhérente à l'institution amphitryon, l'UIT, organisme technique du système des Nations unies. À cette vision techniciste s'oppose l'agenda social élaboré par le tiers secteur au nom du développement durable qui met en exergue : la nécessité de ne pas couper les expériences utilisant la communication numérique de la mémoire de l'appropriation sociale des technologies antérieures, la radio en particulier ; la gouvernance démocratique, c'est-à-dire la transparence et la participation ; l'alphabétisation, l'éducation et la recherche ; les droits de l'homme ; la connaissance comme patrimoine de l'humanité ; la diversité culturelle et linguistique ; l'abaissement des coûts de connexion, l'usage des logiciels libres et la révision du régime de la propriété intellectuelle, cause potentielle d'un nouveau clivage Nord/Sud ; la participation effective au gouvernement d'Internet et à toutes les instances où se jouent la régulation internationale du cyberspace : l'OMC, *l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle* (OMPI) ou les organismes techniques comme l'ICANN ou *Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* ; la sécurité du droit des citoyens à communiquer. La « sécurisation » des réseaux telle que la conçoivent de nombreux gouvernements renvoie à l'autre versant de la société de l'information : la surveillance et les atteintes à la vie privée et au droit de communiquer non seulement dans les régimes autoritaires, mais dans l'ensemble des grands pays industriels depuis le renforcement des mesures de contrôle du cyberspace à la suite des attentats du 11 septembre 2001 et du déclenchement de la *Global War* contre le terrorisme. En toile de fond : les projets de regroupement et de croisement de l'ensemble des banques et bases de données et autres gisements d'informations sur les citoyens (sécurité sociale, cartes de crédit, comptes bancaires, profils judiciaires, relevés des déplacements aériens, etc). Une des illustrations étant l'accord, souscrit en mai 2004 au grand dam des défenseurs des libertés, sous les pressions américaines, en particulier contre les compagnies aériennes, entre l'Union européenne et les Etats-Unis sur le transfert des données personnelles des passagers en partance vers les grandes villes américaines.

Le sommet de Genève a donné un coup d'accélérateur à la dissémination administrative de la notion de société de l'information, sans pour autant lever la confusion qui l'entoure. Certains gouvernements se coulent dans le moule du discours convenu et s'en remettent au déterminisme technique

pour perpétuer une énième version des stratégies de « modernisation ». Car, pour jeter les bases d'une stratégie équitative en la matière, il faut pour le moins s'attaquer aux logiques régressives de concentration des revenus qui vont de pair avec celle des usages de la technologie. En revanche, d'autres gouvernements se saisissent de l'occasion pour s'appropriier la problématique afin de la domestiquer et tenter d'en faire autre chose. L'incorporation dans l'agenda politique du thème des technologies de l'information et de la communication devient alors, tout au moins pour les secteurs réformateurs, l'occasion d'engager un débat de fond sur la technique, la société et les libertés individuelles, et, par ricochet, catalyse la réflexion sur l'incompatibilité du modèle de développement inscrit dans les logiques du néolibéralisme avec les scénarios de construction d'une société de la connaissance pour tous.

Le fait que l'UNESCO elle-même tende à substituer l'idée de « *sociétés du savoir ou de la connaissance* » à celle de société de l'information, indique combien demeure foncièrement ambiguë cette dernière notion, dont l'histoire, en sa majeure partie, s'est déroulée à l'abri du regard des citoyens. Ce salutaire troc sémantique effectué dans le langage d'une institution des Nations unies corrobore le fait que la notion de « société globale de l'information » est l'émanation d'une vision techno-déterministe du devenir des sociétés et du monde qui oublie que chaque société particulière forge ses modes d'appropriation des technologies en fonction de spécificités qui traduisent des configurations d'acteurs inscrits dans des contextes institutionnels, culturels, industriels et politiques différents. L'introduction de la notion plurielle permet de tisser un lien organique entre le thème des technologies avec celui de la « diversité culturelle », mis à l'ordre du jour par le projet de « Convention internationale pour la préservation de la diversité culturelle », au terme de la Conférence générale que l'UNESCO a tenue à Paris en octobre 2003. Un autre front des institutions internationales s'est ouvert ainsi, qui devrait avoir une incidence sur les moyens de lutter contre les causes réelles des grandes disparités en matière d'usages des réseaux mondiaux. Des causes que l'alibi de la « fracture numérique » tend à évacuer.